



À l'attention de :
Madame Libert-Albanel
Maire de Vincennes

Objet : mise en place de pistes cyclables temporaires

Vincennes, le 15 avril 2020

Madame le Maire de Vincennes,

En cette période particulière, nous espérons que vous et vos proches êtes en bonne santé.

Le Président de la République, lors de son allocution du 13 avril dernier, a présenté la date du 11 mai 2020 comme un objectif pour le déconfinement des Français, avec une reprise progressive des activités et donc des déplacements.

Dans un premier temps et pour une durée potentiellement longue, il est fort probable que les habitants de Vincennes se détournent massivement des transports en commun au profit de modes de déplacement individuels, notamment le vélo. Comme cela a été observé durant la grève de décembre dernier, ce dernier permet d'offrir une alternative pratique, rapide et accessible aux transports en commun et à la voiture individuelle. De plus, il s'agit d'un mode de déplacement permettant de respecter la nécessaire distanciation sociale limitant ainsi la propagation du virus .

Dans ces conditions, la mise en place de pistes cyclables temporaires, simples à mettre en œuvre et peu coûteuses, peut être un levier important pour faciliter la mobilité de tous au cours des prochaines semaines et éviter l'utilisation des véhicules à moteur thermique. En effet, les retours observés lors de la dernière grève ont montré une attente forte pour des aménagements cyclables permettant des déplacements sécurisés pour tous les cyclistes, nouveaux comme expérimentés. Une piste cyclable sécurisée déployée sur toute la longueur de l'Avenue de Paris permettrait par exemple de répondre à cette demande. D'ailleurs, cet axe majeur est significatif pour la réalisation du RER Vélo, projet porté par les associations franciliennes et soutenu par la région.

Le Cerema, agence publique d'études et d'expertise traitant des sujets de mobilités, vient de publier une synthèse des différentes pistes cyclables temporaires aménagées à travers le monde au cours des dernières semaines et des recommandations pour leur mise en place en France. Nous la complétons avec la note rédigée par le Collectif Vélo Ile-de-France que vous trouverez en pièce jointe.

Nous restons à votre disposition pour discuter avec vous et vos services de ce sujet et nous vous adressons, Madame le Maire, nos salutations respectueuses.

Mathieu Chiara et Sébastien le Graët
Co-référents
Paris en Selle - Paris Est Marne&Bois

Christophe Chauvin
Président
Vincennes à Vélo